

Fiche d'information :

Femmes et filles autochtones disparues et assassinées dans le Nord

Depuis des années, les communautés attirent l'attention sur le nombre élevé de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées au Canada. En date du 31 mars 2010, l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) avait recueilli de l'information sur 582 cas à l'échelle du pays. L'AFAC a travaillé sans relâche pour étudier chaque cas, mais nous croyons pourtant qu'il y en a encore beaucoup plus à documenter. Fondée sur les données de cinq ans de recherche quantitative tirées de la base de données de Sœurs par l'esprit de l'AFAC, cette fiche d'information présente un examen de la situation dans le Nord par rapport au contexte national.

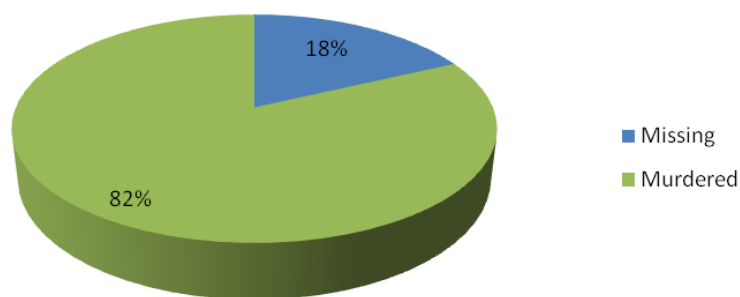
Moins de cas documentés, besoin de plus de recherche communautaire

L'AFAC a recueilli de l'information sur environ 33 cas de femmes et de filles autochtones disparues ou assassinées dans le Nord – 6 au Yukon, 12 dans les Territoires du Nord-Ouest et 15 au Nunavut. Ensemble, ces cas représentent 6 % des cas de la base de données de l'AFAC.

Le nombre plus faible de cas dans le Nord ne veut pas nécessairement dire que le problème des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées est moins répandu dans la région. Une grande partie de l'information de la base de données de l'AFAC est tirée de sources secondaires, particulièrement d'articles et de reportages de médias. Des membres de communautés nous ont dit, toutefois, que les cas qui se produisent dans de petites communautés ou des communautés isolées sont souvent négligés par les médias. Pour cette raison, il faut faire plus de recherche au niveau communautaire pour attirer l'attention directement sur la connaissance et les expériences des familles et des membres de la communauté. Enfin, il ne faut pas oublier que le nombre de cas dans le Nord correspond aussi au fait que la région est moins peuplée.

Sur les 33 cas de la base de données de l'AFAC dans le Nord, 27 sont des cas de meurtre et 6, des cas de femmes et de filles disparues. Par comparaison à la moyenne nationale, il y a moins de cas de disparition de femmes et de filles dans le Nord, mais un pourcentage beaucoup plus élevé de cas de meurtre (à l'échelle du Canada, 20 % sont des cas de femmes et de filles disparues et 67 %, des cas de meurtre). Voir la figure 1.

Figure 1: Summary of cases in the North

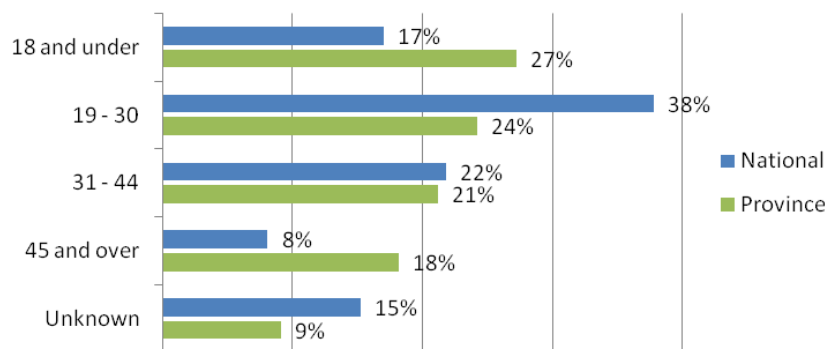


Source : Calculs de l'AFAC d'après les données de la base de données Sœurs par l'esprit 2010 de l'AFAC.

Plus de cas de meurtre de femmes de 45 ans et plus

Comme la situation qui prévaut à l'échelle nationale, la plupart des cas connus dans le Nord sont ceux de femmes et de filles de moins de 31 ans. Le nombre de cas de jeunes filles de 18 ans et moins est particulièrement élevé dans le Nord – 27 %, pour 17 % dans l'ensemble du Canada. Par comparaison à la moyenne nationale, le Nord a également un pourcentage plus élevé de cas de femmes de 45 ans et plus.

Figure 2: Age of Woman or Girl at Disappearance or Death



Source : Calculs de l'AFAC d'après les données de la base de données Sœurs par l'esprit 2010 de l'AFAC.

On constate des différences plus grandes lorsque l'on compare les cas de femmes disparues aux cas de meurtre. On s'aperçoit alors que les jeunes filles de 18 ans et moins représentent un tiers de tous les cas de disparition dans le Nord. Le pourcentage des cas de meurtre de femmes de plus de 30 ans est plus élevé dans le Nord (44 %, pour 33 % à l'échelle du pays). Le pourcentage de meurtres de femmes de plus de 45 ans – 22 % dans le Nord, pour 9 % à l'échelle nationale) est particulièrement frappant.

Les femmes ont des besoins diversifiés et particuliers dans le Nord

Les mesures visant à accroître la sécurité et le bien-être doivent tenir compte de la diversité et du caractère particulier des besoins des femmes dans le Nord. Les expériences des femmes dans le Nord sont très différentes de celles des femmes qui vivent dans le Sud. La plupart des femmes autochtones disparues ou assassinées dans le Nord sont des Inuites, mais il y a aussi des cas de femmes et de filles des Premières Nations.

Répercussions intergénérationnelles de la disparition et du meurtre de femmes autochtones : beaucoup sont mères

Nous avons de l'information sur la maternité et le nombre d'enfants sur 8 cas dans le Nord. Dans la plupart de ces cas, les femmes étaient mères.

Il y a une responsabilité collective envers les enfants des femmes autochtones disparues ou assassinées, pour qu'ils maintiennent des liens avec leurs communautés et reçoivent les soutiens nécessaires à la guérison. Il y a aussi des besoins criants en ce qui concerne les membres des familles et des communautés qui prennent en charge les soins aux enfants que ces femmes ont laissés derrière elles. Il est peut-être encore plus important de considérer que les soutiens et les ressources pour les mères font partie intégrante de toute stratégie de prévention de la violence.

La majorité des meurtres ont lieu en milieu rural

L'AFAC a recueilli de l'information sur l'endroit où le meurtre a eu lieu dans 25 cas sur 27. Dans la majorité des cas pour lesquels cette information est connue, le meurtre a eu lieu en milieu rural, essentiellement dans des communautés inuites, ce qui est très différent de la situation à l'échelle nationale. Dans l'ensemble du Canada, près de 60 % des femmes et des filles assassinées sont mortes en milieu urbain.

Par contre, la recherche effectuée jusqu'ici par l'AFAC démontre que la majorité des femmes et des filles disparues dans le Nord ont été vues pour la dernière fois en milieu urbain, ce qui est conforme à la moyenne nationale – dans l'ensemble, l'AFAC a constaté que 70 % des femmes et des filles disparues avaient été vues pour la dernière fois en milieu urbain.

Dans la majorité des cas, le décès a eu lieu dans une résidence

L'AFAC a recueilli de l'information sur l'endroit précis où le meurtre avait eu lieu dans 22 cas. De ce nombre, la très grande majorité – 19 cas, ou 86 % – se sont produits dans une résidence (soit le domicile de la victime, soit une autre résidence), ce qui est beaucoup plus élevé que la moyenne nationale (59 %).

Taux de classement plus élevé dans le Nord

Dans l'ensemble, 82 % des cas de meurtre dans le Nord ont été classés par suite d'accusations d'homicide (meurtre au premier degré, meurtre au second degré ou homicide involontaire), pour 53 % à l'échelle nationale. Le Nunavut a le taux de classement le plus élevé au Canada, des accusations ayant été portées dans 93 % des cas. Tout en étant plus élevés que la moyenne nationale, les taux de classement sont légèrement moins élevés dans les autres territoires : 63 % dans les Territoires du Nord-Ouest et 75 % au Yukon.

Malgré ces différences, il reste que les taux de classement dans le Nord sont plus élevés que la moyenne nationale. Seulement quelques cas dans le Nord (15 %) ne sont pas résolus, pour 39 % des cas à l'échelle du Canada.

La plupart des décès impliquent un partenaire intime

La recherche de l'AFAC indique que la police et les prestataires de services dans le Nord doivent faire de la violence familiale une priorité. Sur les 22 cas dans le Nord pour lesquels des accusations ont été portées, 41 % impliquaient un compagnon, pour 17 % dans l'ensemble du Canada.

Cette information peut aider à mieux comprendre les taux de classement dans le Nord. En général, il est plus facile de porter des accusations dans les cas où le contrevenant est un proche de la victime (plutôt qu'un étranger ou une connaissance). Il est donc probable que les taux de classement plus élevés dans le Nord soient liés au nombre de cas de violence familiale.

Dans l'ensemble, l'information recueillie jusqu'ici suggère qu'il y a moins de cas d'actes de violence commis par des connaissances ou des étrangers dans le Nord (23 %, pour 33 % à l'échelle nationale). Il faut noter, toutefois, que l'AFAC tente encore de confirmer la nature de la relation dans près du tiers des cas. Nos conclusions dans ce domaine pourraient changer lorsque nous aurons plus d'information.

La GRC a compétence dans le Nord

Le maintien de l'ordre dans le Nord relève de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). On constate qu'un petit nombre de cas dans le Nord font l'objet d'une collaboration entre différents détachements de la GRC (y compris l'aide de détachements du Sud) ou entre la GRC et un autre service de police.

Des membres des communautés indiquent depuis longtemps que les difficultés d'accès aux services de police et les délais d'intervention dans le Nord (distance entre certaines communautés et le détachement le plus proche), le manque de ressources (petits détachements aux capacités limitées) et le taux de roulement élevé des agents dans cette région font problème. Il faut poursuivre les travaux pour déterminer quelles sont les répercussions de ces difficultés sur les cas de femmes et de filles disparues et assassinées dans le Nord.

Association des femmes autochtones du Canada

Siège social :

Six Nations de la rivière Grand
1721, chemin Chiefswood, B.P. 331
Ohsweken (Ontario) NoA 1Mo

Bureau satellite (adresse de correspondance) :

1, rue Nicholas, 9^e étage
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
Téléphone : 613-722-3033
Télécopieur : 613-722-7687
Sans frais : 1-800-461-4043

www.nwac.ca

Pour obtenir plus d'information au sujet de Sœurs par l'esprit,
communiquer avec le bureau satellite de l'AFAC.

*Pour obtenir plus d'information, lire Ce que leurs histoires nous disent :
Résultats de recherche de Sœurs par l'esprit. Nous présentons dans ce rapport des
données démographiques et statistiques probantes tirées de la base de données de
Sœurs par l'esprit, de l'AFAC, tout en situant la question dans le contexte plus général
des causes premières et des possibilités d'avenir. On peut consulter ce rapport sur le
site Web de l'AFAC : www.nwac.ca.*

[Please note: space between number and % sign]

[Page 2]

Figure 1 : Résumé des cas dans le Nord

| | |
|------|-------------|
| 18 % | Disparues |
| 82 % | Assassinées |

[Page 2]

Figure 2 : Âge de la femme ou de la fille à sa disparition ou sa mort

Au pays

Dans le Nord

| | |
|-----------------|------|
| 18 ans ou moins | 17 % |
| | 27 % |
| De 19 à 30 ans | 38 % |
| | 24 % |
| De 31 à 44 ans | 22 % |
| | 21 % |
| 45 ans ou plus | 8 % |
| | 18 % |
| Âge inconnu | 15 % |
| | 9 % |